

**ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENT**

*Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact*

**Projet de Gazoduc Les Cèdres  
par TransCanada Pipelines Itée**



*Environnement*



---

---

*Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact*

**Projet de Gazoduc Les Cèdres  
par TransCanada Pipelines Itée**

**Dossier 3211-10-11**

**Le 22 février 2005**

---

---



## INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis sur la recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de Gazoduc Les Cèdres par TransCanada Pipelines ltée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle émise pour ce projet.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable et des Parcs sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure réalisées à ce jour, une description sommaire du projet, la liste des organismes consultés, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et finalement la recommandation au ministre.

### 1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2004-05-31	Réception de l'avis de projet au Ministère
2004-06-17	Transmission de la directive à l'initiateur
2004-11-19	Réception de l'étude d'impact au Ministère
2004-11-24 au 2005-01-10	Consultation intra et interministérielle sur la recevabilité de l'étude d'impact
2005-01-21 et 2005-01-27	Transmission des questions et commentaires sur l'étude d'impact
2005-02-11	Réception des réponses aux questions et commentaires

### 2. DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet de gazoduc de TransCanada Pipelines ltée, d'une longueur de 21,3 km, consiste à construire un gazoduc de transport de gaz naturel juxtaposé à une emprise existante, laquelle contient déjà deux gazoducs en fonction, entre la vanne VCP 147A à Saint-Télesphore et le poste de compression n° 148 situé à Les Cèdres, dans la Municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges. La nouvelle conduite permettra notamment de répondre à la demande du projet de l'usine de cogénération de TransCanada Énergie dans le parc industriel et portuaire

de Bécancour, devant être mise en service à l'automne 2006. Les coûts de construction du gazoduc sont estimés à 44 millions de dollars.

Le gazoduc sera installé à l'intérieur d'une emprise permanente de 20 m de largeur. Pour faciliter les travaux de construction, une emprise temporaire d'une largeur de 10 m, adjacente à l'emprise permanente, sera requise sur l'ensemble du tracé. En outre, des espaces de travail supplémentaires pourraient être requis lors des travaux de construction pour permettre le franchissement de certains obstacles (routes, cours d'eau).

Ce projet implique peu d'impacts permanents sur le milieu, d'une part, parce que le gazoduc est enfoui et, d'autre part, parce que le tracé du gazoduc passe en grande partie sur des terres agricoles et que peu d'habitations sont situées près de l'emprise. Cependant, les étapes de construction généreront forcément des nuisances sur le milieu environnant. Quelques traversées de cours d'eau sont également prévues.

### 3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été réalisée, entre le 24 novembre 2004 et le 10 janvier 2005, par le Service des projets en milieu terrestre de la Direction des évaluations environnementales en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère de l'Environnement, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de la Montérégie;
- la Direction du patrimoine écologique et du développement durable;
- le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs;
- le ministère des Transports.

L'avis sur la recevabilité de l'étude d'impact a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

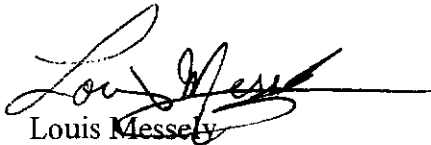
- TRANSCANADA. *Projet Gazoduc Les Cèdres, Étude d'impact sur l'environnement, Volume 1*, Rapport principal, novembre 2004, pagination multiple;
- TRANSCANADA. *Projet Gazoduc Les Cèdres, Étude d'impact sur l'environnement, Volume 2*, Documents cartographiques, novembre 2004, pagination multiple;
- TRANSCANADA. *Projet Gazoduc Les Cèdres, Étude d'impact sur l'environnement, Volume 3*, Documents annexes, novembre 2004, pagination multiple;
- TRANSCANADA. *Projet Gazoduc Les Cèdres, Étude d'impact sur l'environnement, Addenda n° 1*, février 2005, pagination multiple, 5 annexes.

L'exercice d'évaluation a soulevé un certain nombre de questions et de commentaires. Ils ont été transmis à l'initiateur du projet pour qu'il y donne suite. Ces renseignements supplémentaires portaient notamment sur les méthodes de construction, sur l'analyse de risques d'accidents technologiques et les mesures d'urgence, et sur certains impacts anticipés. L'initiateur a répondu à ces questions et commentaires dans un addenda à l'étude d'impact déposé le 11 février 2005.

### **RECOMMANDATION AU MINISTRE**

À la suite de l'examen des documents fournis par l'initiateur et des commentaires issus de la consultation intra et interministérielle, nous considérons que l'étude d'impact et les autres documents déposés par l'initiateur répondent de façon satisfaisante à la directive ministérielle émise pour ce projet.

Par conséquent, le ministre peut rendre publique l'étude d'impact déposée et indiquer à l'initiateur du projet d'entreprendre l'étape d'information et de consultation publiques.



Louis Messely  
Chargé de projet  
Service des projets en milieu terrestre

